

Santé des enfants adoptés : les résultats d'une vaste étude



Une vaste étude a été menée sur les adoptions ayant eu lieu en France en 2005, 2008 et 2010. Celle-ci révèle notamment que la découverte d'un handicap ou d'une maladie invalidante (crainte fréquente des parents voulant adopter) reste relativement rare. Explications.

En 2010, des centaines d'enfants haïtiens avaient été adoptés en urgence après le séisme. Les pouvoirs publics, soucieux de leur devenir, avaient alors lancé une étude sur l'ensemble des adoptions qui ont eu lieu en France en 2005, 2008 et 2010. Le [rapport](#) a été remis au ministère des Affaires sociales et de la Santé en septembre. [Le Figaro](#) rapporte qu'il ressort de cette étude que la **découverte d'un handicap ou d'une maladie invalidante** est relativement **rare**.

27% des parents adoptifs déclarent que leur enfant avait un problème de santé, **inconnu dans 2 cas sur 3**, lors de son arrivée. Mais ces pathologies cachées étaient **pour la plupart bénignes** et courantes dans le pays d'origine (ce qui peut expliquer qu'elles ne soient pas mentionnées). Les maladies plus graves telles que l'hépatite A, la syphilis ou le paludisme (qui concernent peu d'enfants) sont quasiment toujours connues des parents avant l'adoption. Il y a parfois des **maladies graves** que les parents découvrent qui sont généralement des **troubles mentaux et du comportements**. Cela concerne **4,3%** des enfants. Seuls **21%** des parents étaient **informés**.

L'étude révèle par ailleurs que **15%** des enfants ont connu des troubles du type trouble du sommeil, angoisses ou difficultés d'attachement, voire agressivité, colère et hyperactivité. Leur apparition est liée à l'âge (les plus petits sont moins concernés), et à la préparation de l'enfant à l'adoption (souvent insuffisante).

Autre point révélé par l'étude : **78%** des enfants de 3 ans et plus ont une **maîtrise parfaite du français** et le retard scolaire, si retard scolaire il y a, est vite rattrapé. La **réussite à l'école** est **liée au temps que la famille adoptive a consacré à l'enfant avant son entrée à l'école** (si elle est inférieure à 3 mois, l'enfant aura 3 fois plus de probabilités d'avoir des difficultés). Un **allongement des congés parentaux** est donc **recommandé**. Enfin, l'étude précise qu'ils n'y a pas plus de difficultés (sauf juridiques) dans les familles qui ont adopté des enfants après le tremblement de terre en Haïti. Environ **8%** des familles doivent faire face à des **problèmes relationnels** importants avec leur enfant. Pour 3% les problèmes sont bien ancrés, et cela peut se traduire par un éloignement familial.

Comme le rapporte [le Nouvel Observateur](#), pour cette minorité d'enfants adoptés qui ont des problèmes de santé, des structures existent : les consultations d'orientation et de conseil pour l'adoption (COCA). Il s'agit d'un accompagnement, d'un suivi psychologique (lequel ne remplace pas le suivi médical par le pédiatre attitré). En raison de son succès, l'attente pour avoir une consultation est longue.